Conseil de ville - Delémont CS • POP • Verts

MOTION

Sécurité des enfants

La cohabitation entre les différentes formes de mobilité est un souci majeur et d'actualité. L'utilisation de véhicules motorisés et non motorisés est en constante augmentation et le tissu urbain doit être repensé sous l'angle de cette cohabitation.

Par le biais de cette motion, nous demandons à ce que la question de la sécurité des enfants (du bébé dans sa poussette à l'écolier à pied ou l'écolière à trottinette) spécifiquement soit systématiquement abordée lors de chaque aménagement, modification ou réflexion portant sur la circulation en ville de Delémont.

Il va de soi que la sécurité de toutes et tous importe, mais celle des enfants revêt des aspects particuliers souvent oubliés par les adultes.

Le risque zéro n'existe pas et les enfants doivent aussi apprendre à gérer le trafic, mais ils ont droit au souci constant des autorités de leur sécurité et à ce qu'une place leur soit réellement accordée afin de favoriser leur mobilité.

Delémont, le 25 mars 2013

CS • POP • Verts

Resp.: Emilie Schindelholz Aeschbacher